



### Edito

Le développement d'un parc éolien sur la commune de Boussay a été initié par notre société dès l'année 2013.

Ce projet se situe à proximité du parc éolien de Boussay-Energies ; l'objectif est ici de créer un ensemble éolien cohérent et efficace afin d'éviter le mitage sur ce territoire.

L'optimisation de cette zone éolienne permettrait d'accroître la production d'énergie renouvelable à l'échelle locale tout en favorisant une insertion paysagère et environnementale cohérente.

Afin de faire face au défi du changement climatique, la France souhaite poursuivre le développement de l'éolien terrestre avec pour objectif de porter sa puissance à 24,1 GW en 2023 dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie de 2019-2023.

Cet objectif vise également à répondre à crise énergétique que nous traversons ; l'éolien est un atout pour l'indépendance énergétique française.

Dans ce contexte, la densification des parcs éoliens existant est un enjeu de cohérence dans l'aménagement du territoire. Afin de s'assurer de cette cohérence et de minimiser les impacts, des études paysagères et environnementales couvrant l'ensemble des saisons / d'un cycle biologique complet permettront de définir les caractéristiques d'un projet pertinent et sa bonne insertion locale.

Volkswind oeuvre sur ce territoire afin de concilier les objectifs nationaux de production énergétique avec les enjeux locaux. Ainsi, nous nous efforçons de maintenir un dialogue sain et de susciter la participation des acteurs locaux au projet.



### La société

La société Volkswind France, compte 4 agences en France, implantées au plus près des territoires d'implantation de ses projets. Elle développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens.

Les parcs développés par notre société alimentent l'équivalent des besoins énergétiques de la population d'une ville comme Nantes. Nous sommes par ailleurs n°1 Français du dernier appel d'offres concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France !



### L'énergie éolienne

L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car une fois le parc éolien démantelé, l'intégralité de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,061€/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).

L'énergie éolienne a couvert 7,9 % de la consommation électrique nationale en 2021. (source : RTE Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021))

### Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél / mail : .....

Vos remarques / questions : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### LES CHIFFRES CLÉS

DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE FRANÇAISE

3<sup>e</sup> SOURCE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE

9% DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ FRANÇAISE

8400 ÉOLIENNES INSTALLÉES AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES\*

1/3 DES MOYENS DE PRODUCTION EUROPÉEN DE L'ÉCOLEN EN MER SONT IMPLANTÉS EN FRANCE\*

BAISSE DE 25% DU COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE ÉOLIENNE EN 1 AN\*

220 MILLIONS € DE RECETTES FISCALES EN 2020 POUR LES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS ET DONC AU BÉNÉFICE DE TOUS\*

1<sup>er</sup> EMPLOYEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE\*

22600 EMPLOIÉS\*

+12% DEPUIS 2011 DE CROISSANCE DE L'EMPLOI\*

768 MILLIONS € D'EXPORTATIONS EN ÉQUIPEMENTS ET EN INGÉNIERIE\*



Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES

philippe.range@volkswind.com

# Présentation du projet

## Le projet éolien

- Se situe en **Zone Favorable du Schéma Régional Eolien (SRE)** de 2012.
- A distance des réserves de biodiversité locales (dont trames bleues et vertes)
- Une implantation optimisée en extension du parc éolien de Bousay-Energies
- Située dans une zone de vent favorable
- A proximité d'axes routiers permettant un accès simplifié pour la construction



Pour un projet au potentiel 3 éoliennes d'une puissance 4,2 MW chacune,

**5 400**

**Foyers alimentés sans émission polluante**

(chauffage inclus) selon la consommation annuelle moyenne CRE 2020

**97**

**Emplois créés**

en Equivalents Temps Plein à l'échelle nationale, dont 30 en Loire-Atlantique pendant l'année de la construction. Puis environ 2 emplois ETP sur le département durant la phase d'exploitation.  
Source : Outil TETE (ADEME)

**12 500 T**

**Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées**

chaque année (473g/KWh) soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 7 500 voitures neuves  
Source : INSEE

**2 460 000 €**

**Pour les entreprises locales**

(hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...)

**189 000 €**

**de retombées fiscales**

par an estimées pour les collectivités locales

Les différentes études menées ont permis de développer une optimisation du parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.

## Les étapes du projet

### Pré faisabilité

Analyse des contraintes  
Information aux mairies du potentiel de la zone  
Études de pré faisabilité

2013-2021

### Instruction du projet

Demande d'Autorisation Environnementale  
Enquête Publique

2022-2024

### Construction

2025

### Exploitation (20 à 40 ans)

Production électrique  
Maintenance  
Visite du parc pour le public  
Mesures de réception acoustique

2026-2046

2047 ou +

**Conception du projet**  
Expertises naturalistes, paysagères et acoustiques  
Compilation des résultats  
Élaboration du projet final

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)  
Arrêté Préfectoral  
Demande de raccordement électrique  
Contrat d'achat d'électricité

**Démantèlement**  
Garanties financières obligatoires par éolienne, selon arrêté ministériel du 10 décembre 2021.  
Obligations de démantèlement, remise en état du site et recyclage





**Environnementale**



**Paysagère**



Le bureau d'études Encis Environnement a été missionné en 2020 pour la réalisation de l'expertise environnementale de la zone de projet, durant 1 an. Celle-ci est renforcée par les données d'associations environnementales locales.

Ce dossier vise à étudier l'ensemble de la Faune et la Flore constitutive du site durant une période minimale d'un an, permettant de couvrir l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces. Une fois cet état initial réalisé, il constitue un socle de connaissances écologiques primordiales ayant permis de proposer un projet éolien cohérent et adapté à son environnement. Des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement sont proposées et permettent de garantir la meilleure intégration à l'environnement.

Comme pour les parcs construits, des suivis écologiques, notamment de l'avifaune et des chiroptères, seront réalisés conformément au protocole national en vigueur.



**Acoustique**



Le cabinet EREA Ingénierie a réalisé l'étude acoustique. Pour cela, un expert est venu sur site pour réaliser des mesures sans les éoliennes du projet, afin de déterminer l'état sonore initial, avant l'implantation des éoliennes.

Ensuite il a modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne du projet afin de s'assurer que le niveau perçu au niveau des habitations respecte la réglementation française, qui est à ce propos, la plus stricte en Europe. (+5 dB le jour ; + 3 dB la nuit).

*\*si le bruit ambiant est supérieur à 35 dB.*

Des mesures d'optimisation par bridage acoustique sont proposées au besoin, pour garantir le respect de ces valeurs réglementaires.

Après construction des éoliennes, l'acousticien viendra faire de nouvelles mesures afin de vérifier que le parc éolien respecte la réglementation, auquel cas des mesures de bridages seront proposées. Ce suivi sera également transmis à l'inspecteur des installations classées ICPE pour contrôle.

Le cabinet d'études Epure travaille depuis 2021 à la réalisation du volet paysager de l'étude. Ce volet se compose de trois parties :

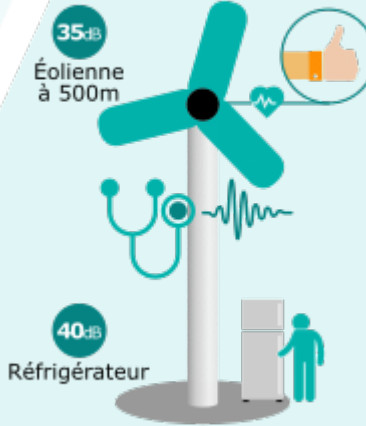
✦ Pour commencer, l'état initial vise identifier les caractéristiques du paysage dans les aires d'étude immédiate, rapprochée et éloignée et les enjeux paysagers afin de déterminer, notamment, sa capacité à accueillir un projet éolien.

En amont, une analyse du territoire dans sa globalité permet de définir le rayon de l'aire à étudier autour du projet.

✦ S'en suit l'évaluation de la meilleure implantation possible pour les éoliennes. Différents scénarios sont comparés, en prenant en compte la présence des autres parcs ou projets de l'aire d'étude, afin d'étudier l'implantation la plus adaptée au territoire.

✦ Enfin, à partir d'une série de points de vue, représentatifs des enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial, des photomontages réalistes sont étudiés afin de caractériser l'insertion paysagère du projet. Des mesures d'accompagnement au projet sont proposées au cas par cas, afin d'optimiser l'intégration paysagère du projet.

## L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé



source : UFC Que Choisir

## Le son produit par les éoliennes mis hors de cause

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont "très en deçà de celles de la vie courante". En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

*Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017*

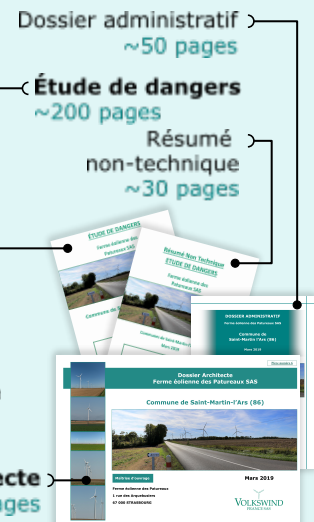
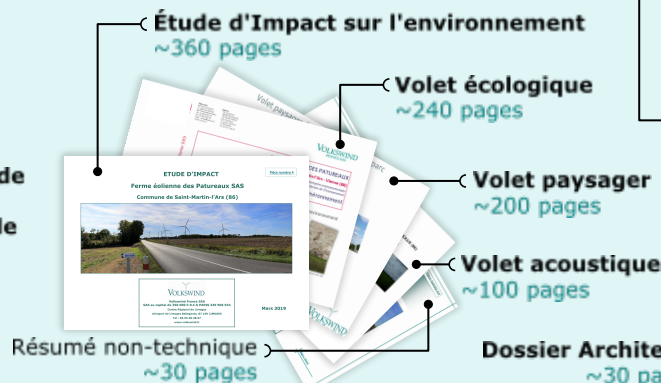
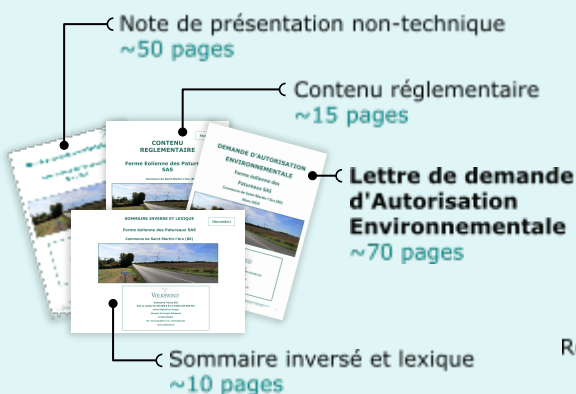
## Les infrasons sans risques

"Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)"

*ANSES, 14 février 2017*



## Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?



# L'énergie éolienne

## CO<sub>2</sub> Bilan carbone

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable. La production d'énergie d'origine éolienne contribue à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** car elle ne génère ni déchets ni pollutions.

Selon l'ADEME, **il faut moins d'un an d'exploitation pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub>** engendrées sur l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les années d'exploitation suivantes conduisent à un **bilan carbone positif** permettant de compenser d'autres émissions de CO<sub>2</sub>.

## Engagements politiques

En **France**, l'objectif est d'installer 24 600 MW d'énergie éolienne terrestre d'ici **2023**. Au 31 décembre 2021, seuls 18 783 MW ont été installés :



En **région Pays de la Loire** d'ici **2030** l'objectif défini par le SRADDET est d'atteindre 2000 MW. Au 31 décembre 2021, seuls 1 165 MW ont été installés :



## Energies et Territoires

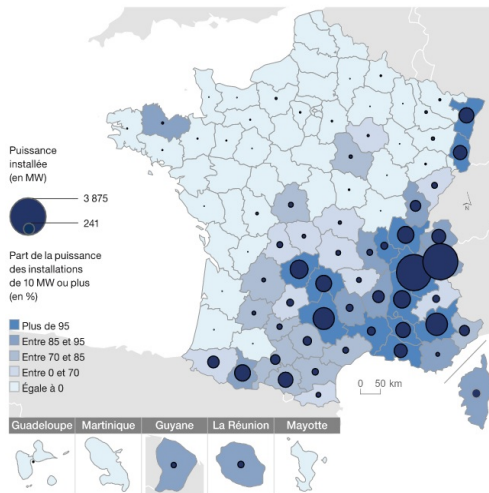


Au même titre que les autres énergies renouvelables, l'éolien prend aujourd'hui sa place dans le mix énergétique français.

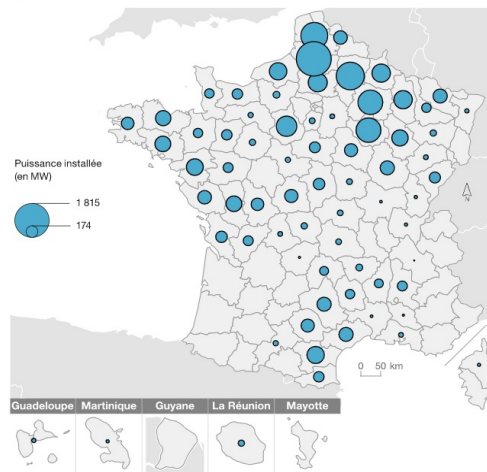
La localisation de la production pour les différentes énergies n'est pas répartie uniformément sur le territoire. L'hydraulique est présent sur les régions montagneuses, le solaire est davantage développé dans le sud de la France. De même, l'éolien est majoritairement implanté dans les grandes plaines ventées, présentant peu d'enjeux écologiques et permettant un éloignement maximal des habitations.

A l'échelle des Pays de la Loire, le développement de l'éolien n'est pas homogène, il s'opère principalement entre la Mayenne et la Loire-Atlantique et dans le sud de la Vendée. Ceci s'explique notamment par la présence de larges zones aériennes militarisées réglementées et de radars. En revanche, la Région dispose d'un important potentiel éolien offshore sur l'Atlantique qu'elle commence à exploiter la création des parcs de Saint-Nazaire et l'Ile d'Yeu-Noirmoutier. La Région voit se développer également le photovoltaïque, notamment en Vendée.

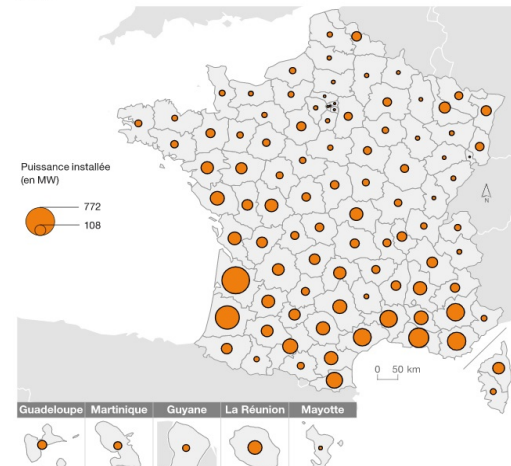
PUISSANCE DES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES PAR DÉPARTEMENT FIN 2019



PUISSANCE DES INSTALLATIONS ÉOLIENNES PAR DÉPARTEMENT FIN 2020



PUISSANCE DES INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES PAR DÉPARTEMENT FIN 2020



Source : Datalab - Chiffres clés des énergies renouvelables - 2021



**Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur**

[www.parc-eolien-boussay-courtiliere.fr](http://www.parc-eolien-boussay-courtiliere.fr)

### Vos contacts privilégiés

**Philippe RANGE**  
Chargé de développement  
06.89.79.68.58

**Yoann DOSSO**  
Chargé d'études  
05.87.31.86.74

**Sylvie TAIN**  
Chargée d'études  
05.87.31.86.67

  
**VOLKSWIND**  
Production d'électricité éolienne

**Volkswind France**  
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES  
Téléphone : 05.55.48.38.97